

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

BÂTIR LA SOCIÉTÉ DU BIEN VIEILLIR - (N° 643)

## AMENDEMENT

N ° AS534

présenté par

M. Serva, M. Colombani et M. Panifous

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 13, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.